

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie III)
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Catherine FROMONT	15	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3	15h	Catherine FROMONT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 : 5h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques • Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette unité, l'étudiant.e sera capable de :

- faire preuve de maîtrise du fonctionnement du code et de son utilisation au service de la communication ;
- formuler des documents écrits en respectant les normes typographiques, orthographiques, grammaticales, lexicales et textuelles propres à chacun d'eux ;
- formuler un texte oral, adapter son langage verbal et non verbal en fonction de la situation de communication
- faire preuve de réflexion et d'esprit critique vis-à-vis de ses propres productions.

Contenu de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 3

- Maîtrise écrite de la langue

Réalisation de trois travaux préparatoires au Travail de Fin d'Études consistant respectivement en :

1. la rédaction d'un titre (provisoire) de TFE ;
2. une rédaction manifestant la motivation de l'étudiant à aborder tel sujet selon telle problématique ;
3. l'établissement d'un plan.

- Maîtrise orale de la langue : exercices divers d'expression orale.

Méthodes d'enseignement

Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive

Supports

Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 : notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 3

- Guide de l'intégrité intellectuelle

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 :

Travaux dispensatoires.

Examen écrit pour les étudiants ayant échoué les travaux.

Année académique : **2023 - 2024**